



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 4 637 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle salle de spectacle de Repentigny pourra accueillir jusqu'à 350 personnes en formule théâtre ou cabaret;

CONSIDÉRANT QUE des spectacles professionnels et de la relève artistique y seront présentés;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation Hector-Charland assurera la gestion et la programmation de cette salle, en complémentarité avec l'ARAM (Association de Repentigny pour l'avancement de la musique);

CONSIDÉRANT QUE cette salle sera située à l'intérieur de l'Espace culturel où se retrouveront également un centre d'art et de création et des jardins arboretums, créant ainsi un milieu de vie stimulant en plein cœur du centre-ville;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires de cette pétition, réclamons du gouvernement du Québec d'octroyer à la Ville de Repentigny une subvention dédiée au développement d'une salle de spectacle qui bonifiera l'offre culturelle d'ici et encouragera ainsi l'accessibilité de la culture à tous.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



Scott McKay, député de Repentigny

24 sept. 2013

Date de signature de l'extrait